



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité régionale de comté de Thérèse-de-Blainville

MRC DE THÉRÈSE-DE BLAINVILLE ASSEMBLÉE EXTRAORDINAIRE DU 20 MARS 2026

À l'assemblée extraordinaire du conseil de la MRC de Thérèse-De Blainville, le vendredi 20 mars 2026 à 12 h (midi), exceptionnellement par voie de visioconférence via la plateforme Zoom, sont présents les représentants de chacune des municipalités suivantes:

Madame Christine Beaudette, mairesse	Ville de Boisbriand
Monsieur Charles Bélanger, maire	Ville de Bois-des-Filion
Monsieur Jean Comtois, maire	Ville de Lorraine
Madame Marie-Elaine Pitre, mairesse	Ville de Rosemère
Madame Jean-René Labelle, maire	Ville de Sainte-Anne-des-Plaines
Monsieur Christian Charron, maire	Ville de Sainte-Thérèse
Monsieur Jean-François Pinard, conseiller	Ville de Blainville

Formant quorum sous la présidence de la Préfète, Madame Liza Poulin, mairesse de Ville de Blainville.

Est également présent :

Monsieur Kamal El-Batal, directeur général et greffier-trésorier	MRC de Thérèse-De Blainville
---	------------------------------

2026-03-58

OBJET : Ouverture de l'assemblée extraordinaire

Il est proposé par Madame Christine Beaudette
Mairesse de Ville de Boisbriand
appuyé par Monsieur Jean Comtois
Maire de Ville de Lorraine

QUE la séance extraordinaire du vendredi 20 mars 2026 soit ouverte.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2026-03-59

OBJET : Période de questions

Le directeur général et greffier-trésorier confirme qu'aucune question n'a été reçue du public.

2026-03-60

OBJET : Adoption – Ordre du jour

Il est proposé par Monsieur Charles Bélanger
Maire de Ville de Bois-des-Filion
Appuyé par Monsieur Jean-René Labelle
Maire de Ville de Sainte-Anne-des-Plaines

D'ADOPTER l'ordre du jour de la présente séance tel que présenté :

1. Ouverture de l'assemblée extraordinaire
2. Période de questions
3. Adoption de l'ordre du jour



Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité régionale de comté de Thérèse-de-Blainville

N° de résolution
ou annotation

4. Résolution – Entente d'aide financière avec le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) dans le cadre de l'appel à programmations N° 2 du programme *Accélérer la transition climatique locale – Planification et mise en œuvre de projets issus des plans climats* (ATCL - Volet 2 N° 2)
5. Levée de l'assemblée

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2026-03-61

OBJET : Entente d'aide financière avec le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) dans le cadre de l'appel à programmations N° 2 du programme *Accélérer la transition climatique locale – Planification et mise en œuvre de projets issus des plans climats* (ATCL - Volet 2 N° 2)

ATTENDU QUE la MRC a déposé une demande d'aide financière au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) dans le cadre de l'appel à programmations Volet 2 N° 2 du programme *Accélérer la transition climatique locale* (ci-après nommé ATCL);

ATTENDU QUE le conseil de la MRC a pris connaissance de la lettre de promesse de la ministre des Affaires municipales datée du 12 mars 2026;

ATTENDU QUE la MRC de Thérèse-De Blainville s'est vu octroyer une aide financière d'un montant maximal de **3 326 455 \$** dans le cadre de l'appel à programmations Volet 2 N° 2 du programme ATCL pour onze (11) projets suivants :

No du projet	Titre du projet	Coût admissible du projet (sans taxes)	TVQ nette*	Contribution ATCL
730-002-001	Stratégie écofiscale de soutien à la transition climatique – initiative territoriale en fiscalité climatique_MRC	339 514\$	13 439 \$	271 611,20 \$
730-002-002	Élaboration d'un plan de communication territorial spécifique aux changements climatiques (phase 1) MRC	286 569\$	7 004 \$	229 255,20 \$
730-002-003	Acquisition de connaissances technique et préparatoire à la mise en place d'un cadre incitatif de gestion des eaux pluviales et de verdissement - secteur ICI_BLV	400 396\$	15 682 \$	320 316,80 \$
730-002-004	Développement d'outils de sensibilisation et accompagnement des citoyens au verdissement urbain_BLV	568 181 \$	20 948 \$	454 544,80 \$
730-002-005	Étude des vulnérabilités et des solutions d'adaptation aux inondations pluviales_BBD	1 045 563 \$	52 147 \$	836 450,40 \$
730-002-006	Étude de faisabilité et de contraintes pour la rétention pluviale de trois sites avec des ouvrages végétalisés_BDF	276 391 \$	12 274 \$	221 112,80 \$
730-002-007	Programme de sensibilisation et d'accompagnement des propriétaires vulnérables aux inondations pluviales afin d'en diminuer les risques_LOR	427 906 \$	21 342 \$	342 324,80 \$
730-002-008	Étude du bassin versant nord et des eaux pluviales de la Ville de Lorraine_LOR	424 050 \$	20 775 \$	339 240 \$



Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité régionale de comté de Thérèse-de-Blainville

N° de résolution
ou annotation

No du projet	Titre du projet	Coût admissible du projet (sans taxes)	TVQ nette*	Contribution ATCL
730-002-009	Stratégie de communication pour favoriser l'acceptabilité sociale des infrastructures vertes_ROS	140 000 \$	4 988 \$	112 000 \$
730-002-013	Planification et élaboration de la programmation de projets 2026_MRC	7 500 \$	0 \$	6 000 \$
730-002-014	Soutien à la coordination des projets municipaux du Plan climat/de la programmation_MRC	31 250 \$	0 \$	25 000 \$

ATTENDU QUE pour bénéficier de cette aide financière, la MRC doit signer la convention établissant les droits et les obligations de la MRC de Thérèse-Deblainville et de la ministre des Affaires municipales et qu'un projet de cette convention a été reçu le 16 mars 2026;

ATTENDU QU'UNE convention d'aide financière sera transmise prochainement à la MRC par le MAMH, pour signature;

ATTENDU QUE l'aide financière devra être répartie aux municipalités concernées, selon les projets précédemment listés et leurs coûts associés;

ATTENDU l'obligation de rendre public sur le site Web de la MRC les projets admissibles à ladite aide financière;

Il est proposé par Madame Marie-Elaine Pitre
Mairesse de Ville de Rosemère
Appuyé par Monsieur Jean-François Pinard
Conseiller de Ville de Blainville

QUE le conseil de la MRC approuve le projet de convention d'aide financière à intervenir entre la ministre des Affaires municipales et la MRC de Thérèse-De Blainville dans le cadre d'ATCL;

QUE le conseil de la MRC autorise le directeur général, monsieur Kamal El-Batal, à signer la convention d'aide financière relative à l'octroi d'un montant maximal de 3 326 455 \$ dans le cadre d'ATCL.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2026-03-62

OBJET : Levée de l'assemblée

Il est proposé par Monsieur Christian Charron
Maire de Ville de Sainte-Thérèse
appuyé par Madame Marie-Elaine Pitre
Mairesse de Ville de Rosemère

DE lever la présente réunion à 12 h 10.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



N° de résolution
ou annotation

**Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité
régionale de comté de Thérèse-de-Blainville**

Liza Poulin
Préfète

Kamal El-Batal, Ph.D., Adm.A.
Directeur général et greffier-trésorier

20 mars 2026

Émis le 20 mars 2026 conformément aux dispositions de l'article 961 du *Code municipal du Québec* (RLRQ, ch. C-27.1).

Le procès-verbal est sujet à l'approbation du conseil lors de leur prochaine séance.

Kamal El-Batal, Ph.D., Adm.A.
Directeur général et greffier-trésorier